

Accord et développement à Coeur de Pévèle

C'est l'habitude dans cette structure où les élus ont les mêmes idées pour le territoire, hormis sur la seule question des éoliennes.

Le principal sujet débattu lors de la dernière réunion traitait les zones d'activités situées sur les deux communes de la communauté. Ce fut l'occasion pour le président Dominique Bailly de rappeler que les investissements importants de la communauté dans le domaine économique n'apporteront pas les fruits espérés dans le domaine financier en raison de la réforme de la taxe professionnelle décidée par l'État.

La société d'économie mixte ADEVIA, qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée, a présenté le compte rendu annuel au concédant pour 2009. Toutes les acquisitions foncières de la zone de l'Europe à Orchies ont été réalisées et l'ensemble des terrains est commercialisé depuis la fin des fouilles archéologiques du secteur sud où les piliers d'un supermarché sortent de terre.

À Beuvry-la-Forêt, sur la zone des Houssières, l'essentiel des travaux de viabilisation est également réalisé et l'éclairage public est fonctionnel tandis qu'un diagnostic archéologique va débiter.

Un pôle artisanal

Les élus communautaires ont également approuvé la construction d'un pôle artisanal sur cette zone, afin de proposer aux artisans une cellule de 180 m² dans un bâtiment qui en comptera six. Près de la moitié de l'espace est d'ores et déjà réservé. La construction pourra débiter après accord des subventions sollicitées. Ce projet d'un coût de 1,1 million d'euros peut être financé à 30 % au titre du fonds d'adaptation au commerce rural du Nord par le biais du Pays pévélois et par le FEDER. Le maire de Beuvry-la-Forêt, Thierry Bridault, s'est déclaré très satisfait de l'engagement de ce projet qui va engager la redynamisation de la zone des Houssières.